



Médecins Sans Frontières  
Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1. « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 6. « Principes, règles et méthode du CROD » et 7. « Le compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

Isabelle Tracq-Sengeissen

**ETATS FINANCIERS ASSOCIATION  
MSF  
31 décembre 2023**



L'Association MSF applique le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

## BILAN

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2023	Net 2022		2023	2022
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 282	7 020	6 262	2 267	Fonds statutaire	15	15
Immobilisations en cours	3 387		3 387	3 988	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 669</b>	<b>7 020</b>	<b>9 649</b>	<b>6 255</b>	<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>24 354</b>	<b>24 743</b>
Terrains	3 349		3 349	3 349	Fond de réserve	71 607	67 226
Constructions	14 729	5 733	8 996	9 186	Fonds Générosité Publique	89 588	103 803
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 021	10 214	4 806	5 264	<b>Réserves</b>	<b>161 195</b>	<b>171 029</b>
Immobilisations en cours	2 377		2 377	92	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>27 766</b>	<b>-9 835</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>35 476</b>	<b>15 947</b>	<b>19 529</b>	<b>17 891</b>	<b>Situation nette</b>	<b>213 329</b>	<b>185 953</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>5 283</b>	<b>164</b>	<b>5 119</b>	<b>3 571</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>213 329</b>	<b>185 953</b>
Participations et Créances rattachées	66 971	0	66 971	74 720	Fonds reportés liés aux legs ou donations	8 201	5 566
Autres	1 264		1 264	1 385	Fonds dédiés	10 166	9 562
<b>Immobilisations financières</b>	<b>68 235</b>	<b>0</b>	<b>68 235</b>	<b>76 105</b>	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>18 367</b>	<b>15 128</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>125 662</b>	<b>23 130</b>	<b>102 532</b>	<b>103 822</b>	Provisions pour risques	1 761	1 397
<b>Stock et en-cours</b>	<b>778</b>		<b>778</b>	<b>566</b>	Provisions pour charges	1 230	929
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>9 018</b>	<b>25</b>	<b>8 993</b>	<b>9 421</b>	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>2 992</b>	<b>2 326</b>
Créances sur entités du groupe MSF France	1 067		1 067	1 475	<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>227</b>	<b>392</b>
Créances sur entités du mouvement MSF	7 704		7 704	6 836	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>35 969</b>	<b>37 145</b>
Clients et comptes rattachés	246	25	221	1 110	Dettes sur entités du groupe MSF France	8 276	11 097
<b>Créances reçues par legs ou donations</b>	<b>3 693</b>	<b>0</b>	<b>3 693</b>	<b>2 443</b>	Dettes sur entités du mouvement MSF	13 697	13 623
<b>Autres créances</b>	<b>71 608</b>	<b>0</b>	<b>71 608</b>	<b>29 708</b>	Dettes fournisseurs	13 996	12 426
Financements institutionnels à recevoir	1 599		1 599	1 353	<b>Dettes des legs ou donations</b>	<b>635</b>	<b>444</b>
Legs à recevoir	0	0	0	2	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>32 199</b>	<b>27 720</b>
Avances versées sur commandes	7 089		7 089	7 305	<b>Autres dettes</b>	<b>2 542</b>	<b>7 895</b>
Autres créances	4 982	0	4 982	3 760	Autres dettes	212	423
Grants à recevoir	57 938		57 938	17 288	Grants à reverser	2 330	7 472
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>84 319</b>	<b>25</b>	<b>84 294</b>	<b>41 572</b>	<b>Dettes</b>	<b>71 572</b>	<b>73 595</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 191</b>		<b>2 191</b>	<b>10</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>1 350</b>	<b>1</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>111 818</b>		<b>111 818</b>	<b>123 285</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>72 922</b>	<b>73 596</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>6 262</b>		<b>6 262</b>	<b>7 851</b>	<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>967</b>	<b>659</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>205 367</b>	<b>25</b>	<b>205 342</b>	<b>173 285</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>308 576</b>	<b>277 661</b>
<b>Ecarts de conversion actif</b>	<b>702</b>		<b>702</b>	<b>554</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>331 731</b>	<b>23 155</b>	<b>308 576</b>	<b>277 661</b>			

# COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2023	2022
<b>Cotisations</b>	17	20
<b>Ventes de biens et services</b>	541	483
Ventes de biens	2	179
Ventes de prestations de service	540	304
<b>Produits de tiers financeurs</b>	451 950	393 827
Concours publics et subventions exploitation	4 327	3 566
Ressources liées à la générosité du public	444 361	387 627
Dons manuels	409 097	299 977
Mécénats	25 688	81 522
Legs, donations et assurances-vie	9 575	6 128
Contributions financières	3 262	2 634
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 137	6 701
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	1 230	1 461
<b>Autres produits</b>	28 476	27 932
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>483 351</b>	<b>430 425</b>
Autres achats et charges externes	223 149	218 585
Aides financières	10 747	7 251
Impôts, taxes et versements assimilés	5 317	5 541
Salaires et traitements	68 558	63 417
Charges sociales	21 857	20 190
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	118 939	117 848
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 826	1 780
Dotations aux provisions	1 803	1 171
Reports en fonds dédiés	1 834	9 095
Autres charges	628	722
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>454 658</b>	<b>445 602</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>28 693</b>	<b>-15 177</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	1 604	1 003
Différences positives de change	2 819	1 345
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>4 423</b>	<b>2 349</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	-2
Différences négatives de change	4 947	1 755
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>4 947</b>	<b>1 753</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV)</b>	<b>-524</b>	<b>596</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV)</b>	<b>28 170</b>	<b>-14 581</b>
Sur opérations de gestion	994	414
Sur opérations en capital	0	16 896
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>994</b>	<b>17 309</b>
Sur opérations de gestion	864	823
Sur opérations en capital	0	11 478
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>864</b>	<b>12 301</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>130</b>	<b>5 008</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>534</b>	<b>262</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>488 768</b>	<b>450 083</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>	<b>461 003</b>	<b>459 918</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 766</b>	<b>-9 835</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	240	667
Prestations en nature	507	370
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	476	667
Prestations en nature	270	370
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>

# ANNEXES 2023

## DES COMPTES SOCIAUX DE L'ASSOCIATION MSF

(EN MILLIERS D'EUROS)

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### DE L'EXERCICE

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant, comme un changement de méthode comptable, le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018, l'association MSF produit un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2023. Les ressources prises en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités). (voir 7.4 : Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger)

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2023, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt étant en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

Comptablement cette décision post clôture se traduit dans le compte d'MSF Association par une information en hors bilan.

# SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt étant en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

Comptablement cette décision post clôture se traduit dans le compte d'MSF Association par une information en hors bilan.

## 2. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

L'Association MSF apporte une **assistance médicale** à des populations dont la vie ou la santé sont menacées par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles ou l'exclusion des soins en France et à l'étranger.

Médecins Sans Frontières met en œuvre un large éventail de **soins** : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques, soins médico-nutritionnels etc... ; et apporte des **secours matériels et sanitaires** pour améliorer les conditions de vie des populations affectées par une crise.

Réunies autour d'une même **charte**, les équipes de MSF rassemblent des professionnels de la santé, de la logistique ou de l'administration, de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement.

**L'impartialité, la neutralité et l'indépendance** fondent la mission de Médecins Sans Frontières qui agit au nom de **l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire**.

L'Association dispense ses secours **sans discrimination** en évaluant les besoins des populations et intervient prioritairement auprès des personnes les plus immédiatement en danger. **Elle rend compte de ses interventions** et communique publiquement pour **témoigner** du sort des populations à partir de ses activités et de la réalité observée sur le terrain. Elle informe sur l'ampleur, l'efficacité ou les objectifs des secours engagés, ne prend pas parti en cas de conflit armé mais peut être amenée à **dénoncer** et **critiquer** publiquement les entraves à son assistance humanitaire et les manquements aux conventions internationales.

La garantie de l'**autonomie** et de l'**indépendance** de l'Association, s'enracinent dans son **financement**, assuré par la générosité de ses donateurs privés.

## 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Coût historique,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 ;
- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement n°2022-04 du 30 juin 2022 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) complétant et modifiant le règlement, ci avant, n°2018-06 du 5 décembre 2018.

L'Association MSF intègre dans ses comptes 100% des opérations comptables de l'association MSF-WaCA (West & Central Africa), structure créée par le mouvement MSF en 2019, basée en Côte d'Ivoire et qui devrait être entièrement autonome en 2025. Cette entité est financée en intégralité par le mouvement MSF à travers les sections partenaires MSF USA et MSF Japon. Traité comptablement dans les comptes de l'Association MSF pour un projet défini, le résultat excédentaire de WaCA est neutralisé par un fonds dédié.

L'Association MSF combine au sein du groupe Médecins Sans Frontières France les activités des entités françaises de MSF qui concourent à ses missions par la mise en œuvre de supports spécialisés et complémentaires. Le groupe MSF-France comprend, l'Association MSF, la Fondation MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre et la SCI MSF.

L'activité de l'Association, entité combinante, est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans selon le mode linéaire.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

## 3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure / Façade	20 – 60
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	10 – 30
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements / Aménagements	15 - 20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	5 – 20
Matériel de bureau et informatique	3 – 20
Matériel de transport	3 – 8
Mobilier	3 – 20

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

## 3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par l'Association, des avances en compte courant faites par l'Association MSF aux entités du Groupe MSF France ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la situation financière des entités émettrices le nécessite.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances en compte courant accordées quand le recouvrement de celles-ci s'avère incertain à la clôture de l'exercice. Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 3.4 Legs et donations destinés à être cédés

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

### **3.5 Stocks et en-cours**

La valeur brute des stocks correspond au prix d'achat. Les stocks sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" et évalués au dernier prix facturé. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

### **3.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement. Elles sont enregistrées sous trois rubriques :

- Les créances sur entités du groupe MSF France au titre des facturations à l'euro l'euro aux entités du Groupe MS France,
- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes trois rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

### 3.7 Autres créances

Les autres créances comprennent :

#### Les financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produit dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « financement à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, l'Association comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, l'Association présente au bailleur, des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée.

#### Les avances versées sur commandes

Il s'agit de l'avance faite à MSF Logistique pour assurer le préfinancement du stock d'urgence de l'Association. Conformément à l'accord signé, MSF Logistique garantit à l'Association la mise à disposition immédiate d'un « Stock d'urgence » dont la composition et le volume sont définis par l'Association MSF qui le préfinance. Ce stock reste la propriété de MSF Logistique tant qu'il n'est pas transformé en commande par l'Association MSF.

#### Les grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices

du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel du mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

### **3.8 Valeurs mobilières de placement**

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association vend et rachète immédiatement ses placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

### **3.9 Disponibilités**

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Elles comprennent les dons par chèques datés de l'exercice de clôture reçus jusqu'à fin janvier de l'année suivante qui sont rattachés aux recettes de l'exercice clos.

### **3.10 Fonds propres**

Le résultat de l'Association MSF est affecté par décision de l'Assemblée Générale dans les fonds propres sur les lignes "Fonds de générosité du public" et "Fonds de réserve".

Le résultat est affecté en "Fonds de générosité du public" à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

### **3.11 Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

### **3.12 Provisions pour risques et charges**

L'Association MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément. Ainsi, une provision est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes formulées par les tiers et de leurs chances de réalisation.

### 3.13 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat en liste adopté par l'Association MSF est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par l'Association MSF.

### 3.14 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées pour les missions sont comptabilisées depuis les terrains d'intervention ou depuis le siège de l'Association MSF. Elles sont comptabilisées localement et à la date de paiement lorsque le décaissement est effectué depuis les terrains d'intervention (outil de comptabilité de caisse).

### 3.15 Gains et pertes de change

Selon la nature des opérations que les génèrent (exploitation ou financière) le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **exploitation** dans les rubriques « autres produits » et « autres charges » lorsqu'il est généré par :

- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **financier** lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

### 3.16 Résultat financier

Le résultat financier est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.8 « Valeurs mobilières de placement ».

### 3.17 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à l'Association, un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature de l'Association MSF correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, l'Association MSF n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes.

### **3.18 Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'Association (voir 5.1 « Engagements hors bilan »).

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à déterminer la valeur des droits de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite en fonction de l'âge des salariés :
  - Salariés nés jusqu'en 1962 : 62 ans
  - Salariés nés entre 1962 et 1967 : 63 ans
  - Salariés nés à partir de 1968 : 64 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 4%
- Taux d'actualisation : 2.93%
- Taux moyen de rotation du personnel de 6%
- Taux de charges sociales salariés : 54%

### **3.19 Régime fiscal**

L'Association reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives. Elle est cependant redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus de capitaux mobiliers.

Par ailleurs, l'Association MSF, sectorise depuis le 1er janvier 2014 ses activités lucratives accessoires.

## 4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### Détail de l'actif

#### Détail des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Montant net en fin d'exercice	
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution		Cumul en fin d'exercice
Concessions/licences	8 917	1 776	76	2 665	13 282	6 650	443	73	7 020	6 262
Immobilisations en cours	3 988	2 083	19	-2 666	3 387	0	0	0	0	3 387
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 905</b>	<b>3 859</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>16 669</b>	<b>6 650</b>	<b>443</b>	<b>73</b>	<b>7 020</b>	<b>9 649</b>
Terrains	3 349	0	0	0	3 349	0	0	0	0	3 349
Constructions	14 710	18	0	0	14 729	5 524	427	219	5 733	8 996
Installations et divers, aménagements	8 317	63	0	0	8 380	4 426	382	214	4 593	3 787
Matériel, mobilier, informatique	4 918	167	216	0	4 869	3 832	436	245	4 023	847
Autres immobilisations	1 746	25	0	0	1 771	1 459	140	0	1 599	173
Immobilisations en cours	92	2 285	0	0	2 377	0	0	0	0	2 377
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 132</b>	<b>2 558</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>35 476</b>	<b>15 241</b>	<b>1 384</b>	<b>679</b>	<b>15 947</b>	<b>19 529</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46 037</b>	<b>6 417</b>	<b>310</b>	<b>0</b>	<b>52 145</b>	<b>21 891</b>	<b>1 827</b>	<b>751</b>	<b>22 967</b>	<b>29 178</b>

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2.

L'Association MSF a finalisé, au cours de l'exercice 2023, l'activation de son nouveau système d'information « ressources humaines » comprenant les modules paie, gestion des temps et gestion des carrières. L'ensemble de projet s'élève à 4 389 milliers d'euros dont 1 660 milliers d'euros de production immobilisée (salaire équipe projet).

Au titre de l'exercice 2023, cette mise en service s'est traduite par 2 665 milliers d'euros d'activation d'immobilisations en cours et 1 724 milliers d'euros d'augmentation directe des « concessions/licences » sur les 1 776 milliers d'euros de variation.

Les 3 387 milliers d’euros d’immobilisations incorporelles encore en cours au 31 décembre 2023 correspondent principalement aux factures et productions immobilisées comptabilisées dans le cadre du nouveau système d’information Finances / Achats. Leur mise en service est prévue pour 2025.

En outre, les 2 377 milliers d’euros d’immobilisations corporelles encore en cours au 31 décembre 2023 correspondent aux travaux de mise aux normes réalisés sur le site de Mérignac à la suite de l’inspection de la DREAL (Direction de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement). Leur mise en service est prévue pour juin 2024.

## Détail des immobilisations financières

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				DEPRECIATIONS				Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Titres participation SCI MSF	8	0	0	8	0	0	0	0	8
Titres participation SCI MSF mise en équivalence	24 743	0	389	24 354	0	0	0	0	24 354
<b>Titres de participations</b>	<b>24 751</b>	<b>0</b>	<b>389</b>	<b>24 362</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 362</b>
MSF Logistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Epicentre	6 504	0	5 004	1 500	0	0	0	0	1 500
Fondation MSF	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCI MSF	43 465	0	2 356	41 109	0	0	0	0	41 109
<b>Créances sur participations</b>	<b>49 969</b>	<b>0</b>	<b>7 360</b>	<b>42 609</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42 609</b>
Dépôts divers	201	0	0	201	0	0	0	0	201
Garanties cautions terrains	1 184	0	120	1 064	0	0	0	0	1 064
<b>Autres</b>	<b>1 385</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>1 264</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 264</b>
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>76 105</b>	<b>0</b>	<b>7 869</b>	<b>68 235</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68 235</b>

Les titres détenus vis-à-vis de la SCI MSF ont été réévalués selon la méthode de la mise en équivalence qui correspond à la valeur comptable de la SCI MSF détenue par l’Association MSF et s’élèvent à 24 354 milliers d’euros au 31 décembre 2023. Par mesure de lisibilité, cette mise en équivalence a été isolée en 2023 sur une ligne distincte, là où, en 2022, elle était incluse dans la ligne « Titres de participation SCI MSF ».

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les cautions versées sur les terrains d’intervention et sont majoritairement à plus d’un an.

## Détail de l'actif circulant

### Détail des stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Stock guideline	36	-14	22
Stock logistique	341	260	601
Stock médical et non médical	2	3	6
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>379</b>	<b>250</b>	<b>629</b>
Stock marchandises - Ventes à Distance	187	-38	149
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>-38</b>	<b>149</b>
<b>TOTAL</b>	<b>566</b>	<b>211</b>	<b>778</b>

Voir également règles et méthodes : 3.5

L'augmentation de 260 milliers d'euros du stock logistique s'explique par le rapatriement d'ordinateurs stocké chez l'un de nos fournisseurs afin d'éviter les coûts de stockage de ce dernier. Le stock logistique au 31 décembre 2023 se monte à 601 milliers d'euros.

Le stock susnommé Ventes à Distance (VAD) correspond aux articles mis en vente sur la boutique en ligne de l'Association MSF.

### Créances clients sur entités du Groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	755	-399	355
Epicentre	350	19	369
Fondation MSF	344	-106	238
SCI MSF	26	79	105
<b>TOTAL</b>	<b>1 475</b>	<b>-407</b>	<b>1 067</b>

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances se distinguent des « créances sur participations » du fait de leur exigibilité inférieure à un an.

## Créances sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	2	13	15
MSF Allemagne	18	21	40
MSF Australie	113	-29	84
MSF Autriche	1	-1	0
MSF Belgique	2 059	-699	1 360
MSF Canada	0	1	1
MSF Corée Du Sud	0	2	2
MSF Espagne	757	-62	695
MSF Pays-Bas	1 115	330	1 444
MSF International	511	259	770
MSF Italie	0	33	33
MSF Norvège	28	-7	22
MSF Suède	0	50	50
MSF Suisse	2 076	899	2 974
MSF Royaume-Uni	37	-12	25
MSF USA	117	70	187
MSF Shared IT Services	0	0	0
MSF Supply	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6 836</b>	<b>868</b>	<b>7 704</b>

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux facturations à l'euro des ressources humaines et matérielles de l'Association MSF, engagées pour le compte des autres sections du mouvement MSF. Elles sont à mettre en regard des dettes sur entités du mouvement MSF.

## Financements institutionnels à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financement institutionnel à recevoir Divers Véolia	68	-68	0
Financement à recevoir UNITAID	1 274	271	1 545
Financement à recevoir FIND	11	-11	0
Financement à recevoir DNDI	0	54	54
<b>TOTAL</b>	<b>1 353</b>	<b>246</b>	<b>1 599</b>

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant total des financements à recevoir augmente de 246 milliers d'euros à la fin de l'exercice.

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

## Avances versées sur commande

Il s'agit d'avances sur commandes pour 7 089 milliers d'euros permettant d'assurer la disponibilité permanente des articles constitutifs du « stock d'urgence » maintenu par MSF Logistique pour le compte de l'Association MSF (5 729 milliers d'euros) et de WaCA (1 360 milliers d'euros).

Voir également règles et méthodes : 3.7

## Autres créances

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice BRUT	Variation	Montant en fin d'exercice BRUT
Fournisseurs débiteurs	1 298	-466	832
Avances terrain diverses	295	263	558
Avances et prêts au personnel	565	360	925
Organismes sociaux	122	96	218
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	321	184	504
Produits à recevoir	614	856	1 470
Débiteurs divers	448	28	476
<b>TOTAL</b>	<b>3 663</b>	<b>1 319</b>	<b>4 982</b>

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

## Grants à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	307	713	1 021
MSF Allemagne	53	150	203
MSF Autriche	0	500	500
MSF Belgique	332	-325	7
MSF Canada	0	341	341
MSF Corée du Sud	7 725	-7 033	692
MSF Danemark	0	1	1
MSF Espagne	31	-31	0
MSF Hollande	0	0	0
MSF Hong Kong	43	13	55
MSF International	2 589	821	3 410
MSF Italie	20	15	35
MSF Japon	5 229	176	5 405
MSF Luxembourg	7	26	33
MSF Norvège	0	67	67
MSF Royaume-Uni	0	0	0
MSF République Tchèque	0	51	51
MSF Suède	0	0	0
MSF Suisse	952	44	996
MSF USA	0	45 120	45 120
<b>TOTAL</b>	<b>17 288</b>	<b>40 650</b>	<b>57 938</b>

Voir également règles et méthodes : 3.7

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux dons à recevoir des entités du mouvement MSF.

## Valeurs mobilières de placement

Banque	Type	Début	Échéance	Taux	réalisé 2023	Montant en fin d'exercice	Plus value latente	Nbr de part
BNP	DAT	20/09/2023	20/06/2024	3,96%		500	15	n.a
BNP	DAT	20/09/2023	20/06/2024	3,96%		500	15	n.a
BNP	DAT	20/11/2023	20/05/2024	4,03%		500	10	n.a
BNP	DAT	20/11/2023	20/05/2024	4,03%		500	10	n.a
CREDIT MUTUEL	Livret Triplex	03/02/2023	n.a	2,00%	181	181		n.a
BRED	Part Sociale	19/12/2016	n.a	2,00%		10		989
<b>TOTAL</b>					<b>181</b>	<b>2 191</b>	<b>50</b>	<b>989</b>

Sur l'exercice 2023, l'Association MSF a ouvert des dépôts à terme (DAT).

Voir également règles et méthodes : 3.8

## Disponibilités

L'Association MSF dispose, au 31 décembre 2023 de 111 818 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Banques et CCP	104 477	-12 664	91 813
Dons a l'encaissement	2	0	2
Soldes trésoreries missions	18 717	1 159	19 876
Caisses	89	38	127
<b>TOTAL</b>	<b>123 285</b>	<b>-11 467</b>	<b>111 818</b>

## Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	1 202	-712	490
Pour le compte des missions	6 650	-878	5 772
<b>TOTAL</b>	<b>7 851</b>	<b>-1 590</b>	<b>6 262</b>

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les commandes facturées par MSF Logistique, destinées aux missions et non encore réceptionnées par les terrains.

## Détail du passif

	Montant en début d'exercice			EXERCICE PRECEDENT					Montant en début d'exercice après affectations de l'Assemblée Générale	EXERCICE EN COURS						
				Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financement des investissements)			Augmentation de l'exercice		Diminution ou consommation de l'exercice	Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat par l'Assemblée Générale			
	Montant	Dont générosité du public		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public		Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
<b>En milliers d'euros</b>																
Fonds statutaire	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15	0	15	
Fonds propres sans droit de reprise	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15	0	15	
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>24 743</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 743</b>	<b>-389</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 354</b>	<b>0</b>	<b>24 354</b>	
Fonds de réserve	67 226	0	-2 121	0	-2 121	6 502	0	6 502	71 607	0	0	0	71 607	0	71 607	
Fonds de générosité publique	103 803	103 803	-7 713	-7 713	0	-6 502	-6 502	0	89 588	0	0	0	89 588	89 588	0	
<b>Réserves</b>	<b>171 029</b>	<b>103 803</b>	<b>-9 835</b>	<b>-7 713</b>	<b>-2 121</b>	<b>0</b>	<b>-6 502</b>	<b>6 502</b>	<b>161 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>161 195</b>	<b>89 588</b>	<b>71 607</b>	
<b>Résultat</b>	<b>-9 835</b>	<b>-7 713</b>	<b>9 835</b>	<b>-7 713</b>	<b>-2 121</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>0</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-1 840</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>185 953</b>	<b>96 090</b>	<b>0</b>	<b>-15 426</b>	<b>-4 243</b>	<b>0</b>	<b>-6 502</b>	<b>6 502</b>	<b>185 953</b>	<b>27 376</b>	<b>29 605</b>	<b>0</b>	<b>213 329</b>	<b>119 193</b>	<b>94 136</b>	

Voir également règles et méthodes : 3.10

Par décisions de l'Assemblée Générale du 11 juin 2023, le résultat 2022 de l'Association MSF qui présentait un déficit de **9 835** milliers d'euros a été réparti comme suit :

- En augmentation du fonds de réserve pour à 4 381 milliers d'euros, ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **71 607** milliers d'euros
- En diminution du fonds de générosité publique pour 14 215 milliers d'euros, ledit fonds de générosité publique s'élevant désormais à **89 588** milliers d'euros.

L'Association MSF, associée majoritaire de la SCI MSF avec 99,80% de son capital, a réévalué les titres de la SCI sur laquelle elle exerce directement une influence notable conformément à l'article R.232-8 du Code de commerce. Dans les comptes 2023 de l'Association MSF cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF équivalente à 24 354 milliers d'euros.

## Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8 200 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations	Montant en fin d'exercice
<b>TOTAL FONDS REPORTES</b>	<b>5 566</b>	7 438	4 803	<b>8 201</b>

## Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Montant en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements		
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>5 272</b>	<b>202</b>	<b>259</b>	<b>0</b>	<b>5 216</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés Véolia	154	65	0	0	220	0
Fonds dédiés CJP (Centre Jacques Pinel)	5 118	137	259	0	4 996	0
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>4 289</b>	<b>1 632</b>	<b>971</b>	<b>0</b>	<b>4 950</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés Sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	8	0
Autres fonds dédiés	0	0	0	0	0	0
Fonds dédiés WACA initiative	4 282	1 632	971	0	4 943	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 562</b>	<b>1 834</b>	<b>1 230</b>	<b>0</b>	<b>10 166</b>	<b>0</b>

Voir également règles et méthodes : 3.11

Le fonds dédié Véolia correspond aux fonds collectés et non consommés sur l'exercice concernant principalement l'implantation, sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

Le fonds dédié relatif au CJP correspond à la donation fléchée de la Fondation MSF pour les formations au Centre Jacques Pinel. Ce fonds dédié correspond à la valeur comptable de l'immobilisation du CJP et varie au rythme de ses amortissements.

Les fonds du fonds dédié Sauvegarde en méditerranée seront reversés à MSF Pays-Bas en 2024 qui opère sur cette activité.

Le fonds dédiés WaCA initiative correspond aux excédents cumulés et non consommés de la structure WaCA au regard de son financement par MSF Japon. Tout le financement alloué par MSF USA (seconde section contributrice au financement de WaCA) étant consommé chaque année.

## Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques sur taxes	378	276	0	-5	649
Autres provisions pour risques	1 394	547	-192	-386	1 363
Autres provisions pour charges	554	980	0	-554	980
<b>Provisions d'exploitation</b>	<b>2 326</b>	<b>1 803</b>	<b>-192</b>	<b>-945</b>	<b>2 992</b>
<b>Provisions financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 326</b>	<b>1 803</b>	<b>-192</b>	<b>-945</b>	<b>2 992</b>

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent des contentieux dénoués sur l'exercice (reprises sur provisions utilisées) ou éteints sans suite (reprises sur provisions non utilisées)

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux fiscaux sur les terrains.

Au titre de l'exercice 2023, ont été provisionnées les fermetures des missions Pérou et Irak.

## Détail des dettes

### Dettes sur entités du groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	5 926	-251	5 675
Epicentre	2 633	-133	2 500
Fondation MSF	235	-134	101
SCI MSF	2 302	-2 302	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 097</b>	<b>-2 820</b>	<b>8 276</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	2	-1	1
MSF Allemagne	139	94	234
MSF Argentine	0	0	0
MSF Australie	265	-90	175
MSF Autriche	8	14	23
MSF Belgique	3 846	-23	3 823
MSF Brésil	0	0	0
MSF Canada	199	0	198
MSF Corée du Sud	11	4	14
MSF Danemark	22	-22	0
MSF Espagne	341	31	371
MSF Grèce	8	-8	0
MSF Hollande	306	-209	97
MSF Hong Kong	69	5	73
MSF International	1 278	75	1 353
MSF Italie	108	43	152
MSF Japon	325	-35	290
MSF Luxembourg	0	8	8
MSF Nairobi	205	191	396
MSF Norvège	66	-58	8
MSF Portugal	0	9	9
MSF République Tchèque	0	6	6
MSF Royaume-Uni	33	33	65
MSF Suède	16	77	93
MSF Supply	0	0	0
MSF Suisse	5 152	600	5 752
MSF USA	1 225	-670	555
<b>TOTAL</b>	<b>13 623</b>	<b>74</b>	<b>13 697</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	4 198	1 095	5 294
Fournisseurs factures à recevoir	1 273	-866	407
Fournisseurs Terrain	6 954	1 341	8 295
<b>TOTAL</b>	<b>12 425</b>	<b>1 570</b>	<b>13 996</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts, taxes et versements assimilés	3 935	2 519	6 454
Personnel	1 331	-259	1 072
Organismes sociaux	9 638	1 747	11 385
Provisions congés payés, CET, précarité	12 816	472	13 288
<b>TOTAL</b>	<b>27 720</b>	<b>4 479</b>	<b>32 199</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel local.

## Autres dettes

Les autres dettes représentent 212 milliers d'euros contre 423 milliers d'euros en 2022.

Elles sont majoritairement à moins d'un an.

## Grants à reverser

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Epicentre	230	-230	0
MSF Logistique	2	-2	0
Fondation MSF	1 039	920	1 959
MSF Belgique	352	21	373
MSF Pays-Bas	112	-101	11
MSF International	0	0	0
MSF Royaume-Uni	-12	0	-12
MSF Suisse	0	0	0
MSF USA	5 749	-5 749	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 472</b>	<b>-5 142</b>	<b>2 330</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et correspond à des contributions financières accordées par l'Association MSF par le biais de subventions et à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçues pour leur compte par l'Association.

## Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	1	182	183
Pour le compte des missions - VEOLIA	0	68	68
Pour le compte des missions - YEMEN	0	1 100	1 100
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1 349</b>	<b>1 350</b>

La hausse principale des produits constatés d'avance concerne une convention de mécénats entre le Fonds de dotation « Investir pour le monde de demain » et l'Association MSF de 1 100 milliers d'euros pour le financement de nos actions au Yémen.

# Détail du compte de résultat

## Résultat d'exploitation

L'Association MSF constate un gain/excédent d'exploitation de 28 693 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 454 658 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 483 351 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 6. Principes, règles et méthodes du CROD). En 2022, les redevances étaient rattachées à la rubrique du compte de résultat « ventes de biens et services », elles sont désormais rattachées à la rubrique « autres produits ».

Les activités lucratives accessoires génèrent un résultat fiscal de 556 milliers d'euros. L'activité lucrative, comprenant les partenariats entreprise, les loyers et les ventes de la Boutique MSF, connaît sur l'exercice 2023, une hausse importante liée aux partenariats : 912 milliers d'euros contre 315 milliers d'euros en 2022.

Au global cela représente moins de 1% du total des produits et des charges de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour 30 127 milliers d'euros en 2023.

En milliers d'euros

Produits	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Montant perçu au titre des assurances-vie	3 927	-992	2 935
Montants de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	2 867	9 238	12 105
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	8	8
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 292	2 511	4 803
<b>Total</b>	<b>9 086</b>	<b>10 766</b>	<b>19 851</b>

Charges	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Valeur nette comptable des Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	160	2 601	2 761
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12	65	77
Reports des en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 786	4 652	7 438
<b>Total</b>	<b>2 958</b>	<b>7 318</b>	<b>10 276</b>

<b>Solde</b>	<b>6 128</b>	<b>3 447</b>	<b>9 575</b>
--------------	--------------	--------------	--------------

## Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 3.16

Le résultat financier déficitaire de 524 milliers d'euros est formé par une perte nette sur le change de 2 128 milliers d'euros principalement due à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain, compensé par 1 604 milliers d'euros d'intérêts financiers sur les placements.

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 130 milliers d'euros est formé des pertes exceptionnelles pour 864 milliers d'euros et de produits exceptionnels pour 994 milliers d'euros.

## Gains et pertes de change

Les opérations de l'année dégagent une perte de change net de 2 046 milliers d'euros.

Conformément à la réglementation, les gains et pertes de change générées notamment par le règlement des dettes et créances d'exploitation en devises apparaissent en résultat d'exploitation pour un montant net de 628 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

En milliers d'euros	2022	2023
Gains de change d'exploitation	134	709
Pertes de change d'exploitation	722	628
Gains et pertes de change d'exploitation	-588	81
Gains de change financier	1 345	2 819
Pertes de change financières	1 755	4 947
Gains et pertes de change financier	-410	-2 128
<b>TOTAL</b>	<b>-997</b>	<b>-2 046</b>

## Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018, l'association MSF produit un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2023. Les ressources prises en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités).

En milliers d'euros	Montant total des avantages et des ressources	En milliers d'euros	Montant total des avantages et des ressources
Etat du contributeur		Etat du contributeur	
Autres pays < 3 K€ de		Japon	40 031
Afrique du Sud	711	Koweït	29
Allemagne	1 169	Luxembourg	71
Arabie Saoudite	8	Maroc	7
Australie	28 962	Monaco	111
Autriche	514	Norvège	195
Bahrein	3	Nouvelle-Zélande	2 082
Bangladesh	69	Pays-Bas	2 243
Belgique	7 442	Pologne	7
Bésil	854	Portugal	16
Canada	3 206	Qatar	4
Chine	3	République arabe	9
Congo, République	21	République	15
Corée, République de	6 308	Royaume-Uni de	2 386
Egypte	4	Singapour	14
Emirats arabes unis	634	Soudan	19
Espagne	2 194	Soudan du Sud	44
Etats-Unis d'Amérique	265 609	Suède	5
Grèce	4	Suisse	15 596
Haïti	25	Tchad	7
Hong Kong	58	Tchègue,	54
Iraq	4	Thaïlande	11
Irlande	8	Ukraine	5
Italie	109	Yémen	10
	<b>Total</b>		<b>380 939</b>

\*liste pays < 3 K€ ressources : Albanie / Algérie / Andorre / Argentine / Bermudes / Bulgarie / Burkina Faso / Cambodge / Cameroun / Chili / Chypre / Colombie / Congo / Côte d'Ivoire / Croatie / Cuba / Danemark / Dominicaine, République / Equateur / Ethiopie / Finlande / Gabon / Gambie / Guernesey / Guyana / Ile et MacDonald / Hongrie / Inde / Indonésie / Islande / Israël / Jordanie / Kenya / République démocratique populaire du Laos / Liban / Lituanie / Madagascar / Malaisie / Mali / Malte / Maurice / Mexique / République de Moldavie / Mozambique / Niger / Oman / Panama / Papouasie-Nouvelle-Guinée / Pérou / Roumanie / Fédération de Russie / Rwanda / Sainte-Hélène / Sénégal / Serbie / Slovaquie / Taïwan / Trinité-et-Tobago / Tunisie / Uruguay / Viet Nam / Zimbabwe.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger, qui doit être établie en application de l'article 434-4 du règlement ANC 2022-04, est mise à disposition du public au siège de l'association situé au 14 avenue Jean Jaurès - 75 019 Paris, selon les modalités suivantes : demande à faire auprès de la direction financière et sur le site internet de l'Association MSF.

## Les missions de l'Association MSF

### Les dépenses d'opérations par pays<sup>i</sup>

Les dépenses d'opérations de l'Association MSF sont présentées ci-après par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

**Dépenses de personnel** : frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain internationaux ou nationaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes).

**Dépenses médicales et nutrition** : achats de médicaments, vaccins, nourriture, matériels et équipements médicaux et de laboratoire, dépenses liées aux structures médicales.

**Dépenses de logistique et sanitation** : achats d'équipements, de matériels logistiques et d'assainissement, d'articles de secours non médicaux, coûts des travaux de construction et de réhabilitation.

**Dépenses de transport et stockage** : achat, location et coût d'entretien des véhicules, fret pour approvisionner les missions, coûts des entrepôts de stockage.

**Frais de déplacement** : coût des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), et du transport des équipes MSF sur les terrains.

**Frais administratifs et fonctionnement** : liés au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

**Autres dépenses (formation, dons, etc.)** : appui local à l'organisation de formations, sessions de formation, dons en matériel et médicaments de MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections MSF et donnant lieu à refacturation.

### Les ressources d'opérations par pays<sup>ii</sup>

Les ressources affectées aux missions, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections MSF jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations financé par les ressources de l'année non spécifiquement affectées à un pays ou par l'utilisation des réserves.

---

<sup>i</sup> Hors engagements à réaliser sur ressources affectées

<sup>ii</sup> Hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

## Tableau des dépenses d'opérations par pays en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées par MSF Association & WaCA	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Versements à d'autres organismes	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Total général
AFGHANISTAN	4 705	1 667	121	1 658	355	1 372	0	9 879	322	420	10 621	0	10 621
ARMENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	27	70	97	0	97
BANGLADESH	4 846	1 607	541	231	186	352	447	8 209	61	0	8 271	0	8 271
BURKINA FASO	1 771	456	112	157	106	298	2	2 903	67	0	2 970	0	2 970
FRANCE	3 530	273	65	-40	64	930	0	4 822	0	13	4 834	0	4 834
HAITI	11 007	2 971	722	1 376	412	1 401	0	17 889	555	0	18 445	0	18 445
IRAK	1 950	62	1	80	50	342	0	2 485	68	0	2 553	0	2 553
IRAN	1 193	114	5	20	30	131	0	1 492	152	0	1 643	0	1 643
JORDANIE	7 233	2 770	252	268	77	2 833	0	13 433	652	0	14 085	0	14 085
KENYA	4 565	987	148	329	135	597	17	6 778	292	1	7 071	0	7 071
LIBAN	229	93		10	5	1	0	337	368	269	974	0	974
LIBERIA	2 434	421	185	375	122	433	15	3 986	7	0	3 994	0	3 994
LIBYE	4 293	682	1 605	31	167	659	0	7 437	454	0	7 891	0	7 891
MADAGASCAR	230	2	28	38	20	41	0	360	223	0	583	0	583
MALAWI	5 310	1 698	669	928	315	532	28	9 480	110	0	9 590	0	9 590
MALI	7 966	2 399	386	957	233	1 156	9	13 106	201	0	13 307	0	13 307
NIGER	4 657	821	703	713	173	622	2	7 691	42	0	7 733	0	7 733
NIGERIA	11 033	4 719	2 051	1 866	519	595	1	20 783	250	0	21 033	0	21 033
UGANDA	3 159	671	231	476	94	669	6	5 306	97	0	5 403	0	5 403
PAKISTAN	1 495	226	20	110	88	281	4	2 225	114	0	2 339	0	2 339
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	7 914	1 644	23	671	309	595	17	11 173	211	0	11 384	0	11 384
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	1 813	277	42	171	96	396	0	2 796	0	0	2 796	0	2 796
PEROU	1 116	96	20	64	38	245	33	1 613	0	0	1 613	0	1 613
PHILIPPINES	1 053	167	7	49	62	204	0	1 543	7	0	1 550	0	1 550
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	9 028	2 683	1 363	3 118	648	1 429	1	18 270	445	0	18 715	0	18 715
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	15 157	3 560	1 805	4 432	1 104	1 771	109	27 939	3 412	0	31 351	0	31 351
SOMALILAND	437	20	7	32	19	57	1	572	0	0	572	0	572
SOUDAN	5 177	2 296	736	2 068	233	1 312	5	11 826	199	0	12 025	0	12 025
SOUDAN DU SUD	11 421	2 111	1 047	1 910	667	1 575	9	18 740	638	0	19 378	0	19 378
SYRIE	2 949	1 448	1 960	626	81	576	37	7 677	233	3 109	11 019	0	11 019
TCHAD	9 143	4 656	2 453	3 504	881	1 262	3	21 902	561	0	22 464	0	22 464
TURQUIE	62	381	576	22	28	10	48	1 127	312	43	1 483	0	1 483
UKRAINE	1 905	238	397	85	125	362	0	3 113	482	175	3 770	0	3 770
YEMEN	16 611	3 784	755	1 685	336	760	9	23 939	2 548	0	26 488	0	26 488
EPICENTRE	0	8 584	0	0	0	0	0	8 584	0	0	8 584	0	8 584
MISSIONS DIVERSES	4 857	688	16	72	576	3 017	61	9 286	2 374	624	12 284	65	12 349
UNITE OPERATIONNELLE AFRIQUE DE L'OUEST - WaCA	12 626	5 986	1 130	2 414	809	2 624	75	25 664	87	0	25 751	1 632	27 383
<b>Total général</b>	<b>182 875</b>	<b>61 260</b>	<b>20 182</b>	<b>30 506</b>	<b>9 162</b>	<b>29 442</b>	<b>940</b>	<b>334 368</b>	<b>15 571</b>	<b>4 725</b>	<b>354 664</b>	<b>1 697</b>	<b>356 361</b>

## Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros

	Dons privés Fance	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés France reversés	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Total général
AFGHANISTAN	121	503	6 216	1 048	1 720	22	0	9 630	330	0	0	9 960
ARMENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	29	0	0	29
BANGLADESH	96	112	2 776	2 049	1 728	0	955	7 716	96	0	0	7 812
BURKINA FASO	7	0	2 353	0	246	0	0	2 607	51	0	0	2 657
FRANCE	42	0	3 634	0	0	0	0	3 676	0	0	0	3 676
HAITI	1	1	15 440	1 025	924	2	0	17 393	478	0	0	17 871
IRAK	0	0	9	562	0	107	0	678	59	0	0	737
IRAN	1	0	0	1 453	0	0	0	1 454	164	0	0	1 619
JORDANIE	31	99	11 568	0	924	0	0	12 622	664	0	0	13 287
KENYA	50	0	5 553	278	308	67	0	6 256	267	0	0	6 523
LIBAN	1	0	0	0	246	0	0	247	329	0	0	576
LIBERIA	0	0	3 142	0	462	0	0	3 604	0	0	0	3 604
LIBYE	39	578	6 058	32	308	3	12	7 031	491	0	0	7 522
MADAGASCAR	3	15	74	0	185	30	0	308	237	0	0	545
MALAWI	551	320	6 147	0	1 389	0	485	8 892	103	0	0	8 995
MALI	32	0	11 648	0	924	0	0	12 604	246	0	0	12 850
NIGER	2	0	3 702	2 611	1 047	0	0	7 362	59	0	0	7 421
NIGERIA	453	0	14 431	4 215	1 232	2	0	20 332	212	0	0	20 544
OUGANDA	0	25	3 887	0	930	43	0	4 885	75	0	0	4 959
PAKISTAN	0	0	324	815	939	0	0	2 077	109	0	0	2 186
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	2 575	2 800	1 458	1 361	2 904	52	23	11 173	206	0	0	11 380
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	0	0	0	1 524	1 155	80	0	2 759	0	0	0	2 759
PEROU	0	0	1 481	0	0	0	0	1 481	0	0	0	1 481
PHILIPPINES	0	0	90	1 026	308	0	0	1 425	7	0	0	1 432
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	14	0	13 881	2 049	1 144	1	318	17 407	655	0	0	18 062
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	930	0	21 777	3 307	1 108	0	122	27 244	3 399	0	0	30 644
SOMALILAND	0	0	463	0	0	0	0	463	0	0	0	463
SOUDAN	1 427	0	5 460	2 798	1 530	0	0	11 216	231	0	0	11 447
SOUDAN DU SUD	1	0	14 243	3 168	1 232	0	0	18 644	545	0	0	19 189
SYRIE	1 788	2 188	3 183	2 022	1 178	54	20	10 432	188	0	0	10 620
TCHAD	36	65	19 503	0	501	55	970	21 130	601	0	0	21 731
TURQUIE	46	0	1 111	0	0	0	0	1 156	318	0	0	1 475
UKRAINE	524	0	1 943	688	40	0	0	3 195	488	0	0	3 683
YEMEN	568	0	16 155	4 959	1 746	2	0	23 431	2 666	0	0	26 097
EPICENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MISSIONS DIVERSES	204	978	0	0	0	305	1 351	2 838	2 216	111	18	5 183
UNITE OPERATIONNELLE AFRIQUE DE L'OUEST - WaCA	0	0	23 878	2 671	0	83	0	26 632	63	0	691	27 387
<b>Total général</b>	<b>9 543</b>	<b>7 686</b>	<b>221 589</b>	<b>39 661</b>	<b>26 355</b>	<b>909</b>	<b>4 256</b>	<b>309 999</b>	<b>15 585</b>	<b>111</b>	<b>709</b>	<b>326 404</b>

## Détail Tableau des dépenses affectées par pays en milliers d'euros pour WaCA

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées par MSF Association & WaCA	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Versements à d'autres organismes	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Total général
COTE D'IVOIRE	1 856	425	75	298	68	482	8	3 212	70	0	3 283	1 604	4 887
GHANA	0	0	0	0	14	0	0	14	0	0	14	0	14
NIGER	5 227	1 808	66	503	362	290	42	8 299	0	0	8 299	0	8 299
NIGERIA	3 162	2 309	555	534	182	870	9	7 620	17	0	7 637	28	7 665
PAKISTAN	71	18	-12	65	14	103		259	0	0	259	0	259
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	828	133	250	217	46	436	12	1 921	0	0	1 921	0	1 921
TCHAD	1 481	1 292	196	798	124	443	4	4 338	0	0	4 338	0	4 338
<b>Total général</b>	<b>12 626</b>	<b>5 986</b>	<b>1 130</b>	<b>2 414</b>	<b>809</b>	<b>2 624</b>	<b>75</b>	<b>25 664</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>25 751</b>	<b>1 632</b>	<b>27 383</b>

## Détail Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros pour WaCA

PAYS	Dons privés Fance	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés France reversés	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Total général
COTE D'IVOIRE	0	0	2 108	2 641	0	0	0	4 750	63	0	74	4 887
GHANA	0	0	14	0	0	0	0	14	0	0	0	14
NIGER	0	0	8 249	0	0	0	0	8 249	0	0	50	8 299
NIGERIA	0	0	7 498	0	0	83	0	7 581	0	0	87	7 668
PAKISTAN	0	0	0	30	0	0	0	30	0	0	229	259
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	0	0	1 706	0	0	0	0	1 706	0	0	216	1 921
TCHAD	0	0	4 303	0	0	0	0	4 304	0	0	35	4 338
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 878</b>	<b>2 671</b>	<b>0</b>	<b>83</b>	<b>0</b>	<b>26 633</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>691</b>	<b>27 387</b>

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location de surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	6 517	-2 300	4 217
Engagement au titre des pensions et retraites	2 174	-1 303	871
<b>TOTAL</b>	<b>8 690</b>	<b>-3 603</b>	<b>5 088</b>

Engagements reçus	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location des surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	100	132	232
Location des surfaces à Mérignac (MSF LOGISTIQUE)	450	848	1 298
<b>TOTAL</b>	<b>550</b>	<b>980</b>	<b>1 530</b>

Les legs et donations non encore présentés au dernier conseil d'administration de l'exercice, tenu le 15 décembre 2023, ne font pas l'objet d'une valorisation au 31 décembre 2023 dans les engagements reçus. En effet l'estimation financière de ces 136 dossiers en cours d'instruction peut être amener à varier de façon significative tant que le recensement des actifs et des dettes transmis par les notaires n'est pas définitivement terminé.

#### Location

Depuis son emménagement au cours du dernier trimestre 2019 dans ses nouveaux locaux avenue Jean Jaurès, l'Association MSF est locataire de la seule SCI MSF. Le bail signé avec la SCI MSF pour une durée de neuf ans, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028, résiliable par période triennale. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 2 300 milliers d'euros.

Ce loyer n'est pas soumis à TVA et aucune pénalité, ni délais de sortie n'a été inscrit dans le contrat.

Le bail signé avec la SCI MSF prévoit la possibilité de sous-louer les locaux situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès et de sortir de manière anticipée. L'Association MSF a signé avec l'association SOLTHIS un bail, pour sept bureaux cloisonnés situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès d'une durée de 12 mois, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020, avec tacite reconduction annuelle jusqu'au 31 décembre 2022. Le loyer annuel toutes taxes et charges comprises s'élève à 100 milliers d'euros. En 2023, un nouveau bail a été signé pour une durée de 34 mois jusqu'au 31 janvier 2026. Sur fin 2023, l'Association MSF a signé un contrat de sous location avec l'ONG CRISIS ACTION jusqu'au 30 septembre 2024.

#### Engagement au titre des pensions retraites

MSF Association ne comptabilise pas d'engagement au titre des pensions et retraites. Leur valorisation a été faite en 2023, pour la première fois, par un cabinet externe qui a appliqué un calcul actuariel plus précis conduisant à réduire de façon significative leur valorisation au 31 décembre 2023.

## Soutien financier à MSF Logistique

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt étant en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

## Produits latents sur opérations de change

Par ailleurs, l'association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2023.

Au 31 Décembre les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, AUD, CAD et JPY, présentent des produits latents non comptabilisés pour 3 115 milliers d'euros (111 429 milliers d'euros – 108 314 milliers d'euros).

Engagements donnés à livrer les devises	Montant en devises	Equivalent EURO au 31.12	Engagement reçus à recevoir en Euros
USD	66 033	59 758	61 335
AUD	33 064	20 331	20 173
CAD	1 900	1 298	1 293
JPY	4 209 546	26 927	28 628
TOTAL	4 310 543	108 314	111 429

## 5.2 Liste des participations

En milliers d'euros	Numéro de SIREN	Siège Social	Part de capital détenue par MSF Association	Montant des fonds propres	Résultat déficitaire 2023	Valeur comptable des titres détenus	Montant des prêts et avances brut non encore remboursés	Cautions et avals donnés par MSF
SCI MSF	340 473 438	14/37 avenue Jean Jaurès 75019	99,80%	24 410	-343	8	41 214	192

Au 31 décembre 2023, l'Association MSF détient, comme unique filiale, la SCI MSF, propriétaire de son siège social.

## 5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes Ernst & Young et associés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 176 000 euros HT.

## 5.4 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour l'Association MSF. Ils incluent donc le personnel de l'Association, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs moyens sont stables avec 10 815 ETP au 31 décembre 2023 (560 au siège, 973 employés internationaux sur le terrain et 9 282 employés nationaux) contre 10 809 (502 au siège, 940 employés internationaux sur le terrain et 9 367 employés nationaux) ETP au 31 décembre 2022. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la santé qui travaillent sur les missions de l'Association MSF.

## 5.5 Flux comptables intra groupe MSF France

Les Conseils d'administration et la gérance des entités du groupe MSF sont principalement composés d'administrateurs ou de dirigeants de l'Association MSF.

Les transactions réalisées entre Association MSF et les entités du groupe MSF sont reflétées dans les charges et produits de l'Association comme suit :

Entités	Impact résultat 2022	Charges 2023	Produits 2023	Impact résultat 2023
MSF Logistique	-56 733	-54 446	867	-53 579
Epicentre	-7 289	-9 556	1 843	-7 712
Fondation MSF	4 680	-279	480	200
SCI MSF	-2 233	-2 300	83	-2 217
<b>TOTAL</b>	<b>-61 574</b>	<b>-66 581</b>	<b>3 273</b>	<b>-63 308</b>

Par ailleurs, l'Association MSF a développé un partenariat opérationnel privilégié avec certaines sections du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national. Leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF, elles présentent des comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison du groupe MSF France.

## 5.6 Informations relatives aux rémunérations

### Conseil d'administration

La rémunération brute versée au Docteur Isabelle DEFOURNY en sa qualité de Présidente de l'Association MSF s'est élevée à 87 978 euros sur l'exercice 2023.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Association ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

### Les 3 plus hautes rémunérations versées en 2023

Les trois plus hautes rémunérations brutes versées en 2023 par Association MSF se sont élevées à 338 207 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

### Les rémunérations mensuelles versées en 2023 aux 3 plus hauts dirigeants

Les rémunérations mensuelles brutes versées aux trois plus hauts cadres salariés sont :

Présidente rémunérée (Isabelle DEFOURNY)	7 331 euros
Directeur Général (Claire MAGONE)	6 647 euros
Directrice des Opérations (William HENNEQUIN)	6 395 euros

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature).

## 5.7 Les contributions volontaires en nature

### Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions dont l'association dispose librement de l'utilisation, figurent dans les ressources en nature listées ci-après :

#### Par nature

En milliers d'euros	Nature	2023
Equipement logistique	autres ONGs	15
	organismes internationaux d'aide	2
Equipement médical	autres sections MSF	70
	autres ONGs	14
	organismes internationaux d'aide	27
	sociétés privées	1
Médicaments et matériel médical	autres sections MSF	66
	autres ONGs	3
	organismes internationaux d'aide	10
NFI	autres sections MSF	7
	autres ONGs	3
	organismes internationaux d'aide	1
	sociétés privées	10
	autres sections MSF	1
Mécénat de compétences	sociétés privées	130
Loyers de bureaux	sociétés privées	237
Espace publicitaire	sociétés privées	141
Autres dons	autres ONGs	7
	organismes internationaux d'aide	1
	Autres	1
<b>TOTAL</b>		<b>746</b>

## Par destination

En milliers d'euros	2022	2023
Bangladesh	108	69
Emirats Arabes Unis	66	0
France	111	0
Haïti	156	25
Jordanie	0	1
Kenya	32	0
Liban	1	0
Mali	14	2
Niger	0	0
Nigéria	19	0
Palestine	13	0
République Centrafricaine	3	15
République Démocratique du Congo	64	21
Soudan	0	19
Soudan du Sud	16	44
Syrie	29	9
Tchad	13	7
Ukraine	0	5
Yémen	106	10
Toutes missions	0	282
<b>Missions sociales</b>	<b>751</b>	<b>509</b>
<b>Recherche de fonds</b>	<b>248</b>	<b>191</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>37</b>	<b>46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 037</b>	<b>746</b>

## Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par l'Association à d'autres entités

Il s'agit des donations effectuées par l'Association MSF.

En milliers d'euros	Nature	2023
Autres sections MSF	Equipement logistique	572
	Equipement médical	238
	Vaccins	1
	Médicaments et matériel médical	210
	Autres dons	30
<b>Total Autres sections MSF</b>		<b>1 052</b>
Hôpitaux	Equipement logistique	1 307
	Equipement médical	2 596
	Vaccins	21
	Médicaments et matériel médical	1 397
	Autres dons	6
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	38
<b>Total Hôpitaux</b>		<b>5 365</b>
Organismes internationaux	Equipement logistique	42
	Equipement médical	5
	Médicaments et matériel médical	316
<b>Total Organismes internationaux</b>		<b>362</b>
ONG	Equipement logistique	163
	Equipement médical	49
	Médicaments et matériel médical	482
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	110
	Autres dons	3
<b>Total ONG</b>		<b>807</b>
Structures privées	Equipement logistique	24
	Equipement médical	17
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	13
	Médicaments et matériel médical	90
<b>Total Structures privées</b>		<b>144</b>
Autres structures	Equipement logistique	150
	Médicaments et matériel médical	99
	Equipement médical	165
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	4
	Autres dons	16
<b>Total Autres Structures</b>		<b>433</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 163</b>

## 6. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D

### 6.1 Généralités

Par application du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique de l'Association. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'Association. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département informatique,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité de l'Association pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement de l'Association.

Les dépenses ainsi ventilées dans les différents centres de coûts du siège, représentent une part stable de 3 % du total des dépenses de l'Association soit 16 292 milliers d'euros en 2023 contre 14 830 milliers d'euros en 2022.

La réserve de ressources de générosité du public (GP) non affectée non utilisée augmente de 31 588 milliers d'euros dont 29 605 milliers d'euros d'excédent de générosité du public de l'année et 1 983 milliers d'euros de désinvestissements de l'année provenant de la générosité du public.

## 6.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>446 593</b>	<b>446 593</b>	<b>390 026</b>	<b>390 026</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	17	17	20	20
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	81 597	81 597	77 541	77 541
- Legs, donations et assurances-vie	9 575	9 575	6 128	6 128
- Mécénat	6 201	6 201	9 409	9 409
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	349 202	349 202	296 928	296 928
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>35 482</b>		<b>48 328</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	772		177	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 262		2 634	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	31 447		45 517	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>4 327</b>		<b>3 566</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 137</b>	<b>0</b>	<b>6 701</b>	<b>0</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>1 230</b>	<b>971</b>	<b>1 461</b>	<b>992</b>
<b>TOTAL</b>	<b>488 768</b>	<b>447 564</b>	<b>450 083</b>	<b>391 019</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>408 192</b>	<b>379 158</b>	<b>410 456</b>	<b>364 859</b>
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'Association	5 433	4 771	4 685	1 570
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	13	12	1 041	1 025
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'Association	395 179	367 134	400 341	357 956
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 567	7 241	4 389	4 308
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 648</b>	<b>20 570</b>	<b>17 327</b>	<b>16 845</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	21 231	20 220	17 101	16 624
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	417	350	226	221
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 992</b>	<b>16 599</b>	<b>21 609</b>	<b>13 463</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 803</b>	<b>0</b>	<b>1 169</b>	<b>0</b>
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>534</b>		<b>262</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 834</b>	<b>1 632</b>	<b>9 095</b>	<b>3 564</b>
<b>TOTAL</b>	<b>461 003</b>	<b>417 958</b>	<b>459 918</b>	<b>398 732</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-9 835</b>	<b>-7 713</b>

  

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>746</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>	<b>1 037</b>
Bénévolat				
Prestations en nature	507	507	370	370
Dons en nature	240	240	667	667
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>	<b>1 037</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>746</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>	<b>1 037</b>
Réalisées en France	104	104	72	72
Réalisées à l'étranger	642	642	965	965
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>	<b>1 037</b>

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

## Tableau de passage des produits par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contributions financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	17	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Ventes de biens et services	0	0	1	0	0	540	0	0	0	541
Produits de tiers financeurs	0	97 373	346 987	0	3 262	0	4 327	0	0	451 950
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	4 327	0	0	4 327
<i>Dons manuels</i>	0	81 597	327 501	0	0	0	0	0	0	409 097
<i>Mécénats</i>	0	6 201	19 487	0	0	0	0	0	0	25 688
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	9 575	0	0	0	0	0	0	0	9 575
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	3 262	0	0	0	0	3 262
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0	0	0	0	0	0	1 137	0	1 137
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 230	1 230
Autres produits	0	0	103	772	0	27 601	0	0	0	28 476
Produits financiers	0	0	1 604	0	0	2 819	0	0	0	4 423
Produits exceptionnels	0	0	507	0	0	487	0	0	0	994
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>97 373</b>	<b>349 202</b>	<b>772</b>	<b>3 262</b>	<b>31 447</b>	<b>4 327</b>	<b>1 137</b>	<b>1 230</b>	<b>488 768</b>

## Tableau de passage des charges par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'Association	Versements à d'autres organismes	par l'Association	Versements à d'autres organismes									
Autres achats et charges externes	1 660	0	199 290	0	16 174	143	5 882	0	0	0	0	0	223 149
Aides financières	0	13	689	7 567	0	0	2 479	0	0	0	0	0	10 747
Impôts, taxes et versements assimilés	275	0	3 042	0	358	24	1 618	0	0	0	0	0	5 317
Salaires et traitements	2 375	0	53 478	0	2 760	170	9 775	0	0	0	0	0	68 558
Charges sociales	1 083	0	14 975	0	1 324	80	4 396	0	0	0	0	0	21 857
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	12	0	116 292	0	129	0	2 507	0	0	0	0	0	118 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18	0	1 550	0	32	1	226	0	0	0	0	0	1 826
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	1 803	0	0	0	0	1 803
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 834	0	0	1 834
Autres charges	9	0	610	0	1	0	8	0	0	0	0	0	628
Charges financières	0	0	4 933	0	0	0	14	0	0	0	0	0	4 947
Charges exceptionnelles	1	0	322	0	454	0	87	0	0	0	0	0	864
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	0	0	0	0	0	534	0	0	0	534
<b>TOTAL</b>	<b>5 433</b>	<b>13</b>	<b>395 179</b>	<b>7 567</b>	<b>21 231</b>	<b>417</b>	<b>26 992</b>	<b>1 803</b>	<b>534</b>	<b>1 834</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>461 003</b>

## 6.3 Les charges par destination

### Détail des missions sociales

L'Association a pour missions : **l'assistance aux populations** et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, **l'information et la sensibilisation** du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que **la recherche et le développement** dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités des sièges pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les interventions directes (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- ✓ Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, la formation et l'appui technique aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé à partir des sièges de Paris et de Bordeaux (Centre de formation Jacques Pinel), complétés des équipes basées aux Emirats, à New York, Tokyo, Dakar, Nairobi et Bordeaux,
- ✓ Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à l'Association MSF un concours opérationnel sur les terrains.

- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions,
  - ✓ Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.
- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF mène des projets de recherche et soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2023 à 408 192 milliers d'euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association MSF France et WaCA (Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Côte d'Ivoire) au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information et de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

En milliers d'euros	2022	2023	% des Emplois 2022	% des Emplois 2023
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF Association	314 468	313 341	68,4%	68,0%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par WaCA	18 472	25 751	4,0%	5,6%
Opérations pour le compte d'autres sections	17 866	15 571	3,9%	3,4%
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>350 805</b>	<b>354 664</b>	<b>76,3%</b>	<b>76,9%</b>
Support des opérations par MSF Association (hors impact de change)	39 428	40 146	8,6%	8,7%
Support des opérations par WaCA (hors impact de change)	2 548	3 063	0,6%	0,7%
Impact de change	1 755	4 932	0,4%	1,1%
<b>Support des opérations</b>	<b>43 731</b>	<b>48 140</b>	<b>9,5%</b>	<b>10,4%</b>
<b>Abandon de créance (immobilier Bordeaux)</b>	<b>11 447</b>	<b>0</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Information et sensibilisation du public</b>	<b>2 049</b>	<b>1 971</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Autres activités liées à la mission sociale</b>	<b>604</b>	<b>562</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Versements à d'autres organismes</b>	<b>1 820</b>	<b>2 855</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,6%</b>
<b>TOTAL MISSIONS SOCIALES hors abandon de créance</b>	<b>399 009</b>	<b>408 192</b>	<b>86,8%</b>	<b>88,5%</b>
<b>TOTAL MISSIONS SOCIALES avec abandon de créance</b>	<b>410 456</b>	<b>408 192</b>	<b>89,2%</b>	<b>88,5%</b>

Hors impact de l'abandon de créance du transfert de la Fondation MSF à l'Association des installations du site logistique de Bordeaux, les dépenses de missions sociales ont augmenté de 9 183 milliers d'euros en 2023 passant de 399 009 milliers d'euros à 408 192 milliers d'euros, dont 7 794 milliers d'euros concernent les activités de l'Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Côte d'Ivoire– WaCA (West and Central Africa).

Les missions sociales se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2022	Missions réalisées		2023
		Total	en France (1)	
Opérations conduites par MSF-France et WaCA	329 329	4 822	329 546	<b>334 368</b>
Versements à d'autres organismes *	3 611	13	4 712	<b>4 725</b>
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF-France et WaCA</b>	<b>332 940</b>	<b>4 834</b>	<b>334 258</b>	<b>339 093</b>
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MSF	17 866	0	15 571	<b>15 571</b>
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>350 805</b>	<b>4 834</b>	<b>349 829</b>	<b>354 664</b>
Support des opérations par MSF-France et WaCA	41 364	579	45 194	<b>45 773</b>
Effets de change	2 367	0	2 367	<b>2 367</b>
Information et sensibilisation du public	2 049	24	1 947	<b>1 971</b>
Autres activités liées aux missions sociales	604	8	554	<b>562</b>
Versements à d'autres organismes *	1 820	0	2 855	<b>2 855</b>
Abandon de créance (immobilier Bordeaux) **	11 447	0	0	<b>0</b>
<b>Missions sociales hors abandon de créance</b>	<b>399 009</b>	<b>5 446</b>	<b>402 746</b>	<b>408 192</b>
<i>Sous-total des versements à d'autres organismes *</i>	5 430	13	7 567	<b>7 579</b>
<i>Sous-total des actions réalisées directement</i>	393 579	5 433	395 179	<b>400 613</b>
<b>Missions sociales avec abandon de créance</b>	<b>410 456</b>	<b>5 446</b>	<b>402 746</b>	<b>408 192</b>

\*\* Pour rappel, au cours de l'exercice 2022, la Fondation MSF a fait don à MSF Association du patrimoine immobilier de Mérignac qui héberge les activités d'approvisionnement de MSF Logistique et pour lequel l'Association avait avancé le financement, objet de l'abandon de créance.

Les missions sociales comprennent :

- Les dépenses d'opérations menées par l'Association MSF et WaCA, conjointement avec d'autres sections MSF pour 339 093 milliers d'euros contre 332 940 milliers d'euros en 2022 soit une hausse de 1,8% portée par le développement de WaCA.

En milliers d'euros	2022	2023	Variation	%
Opérations conduites par MSF-France	310 857	308 617	-2 240	-0,7%
Versements à d'autres organismes par MSF-France	3 560	4 725	1 165	32,7%
Opérations conduites par WaCA	18 472	25 751	7 279	39,4%
Versements à d'autres organismes par WaCA	51	0	-51	-100,0%
<b>Dépenses des opérations portées par MSF-France et WaCA</b>	<b>332 940</b>	<b>339 093</b>	<b>6 153</b>	<b>1,8%</b>

- Les dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF pour 15 571 milliers d'euros sur l'exercice au titre de leurs activités notamment en République Démocratique du Congo et au Yémen (voir tableau des pays). **Ces dépenses, ainsi que celles engagées pour le fonctionnement d'autres sections MSF donnent lieu à refacturation à l'euro l'euro et n'ont donc pas d'impact sur le résultat de l'Association MSF.**

En milliers d'euros	2022	2023
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MSF	17 866	15 571
Charges de fonctionnement pour le compte d'autres sections MSF	4 182	6 656
<b>Dépenses pour le compte d'autres sections MSF</b>	<b>22 048</b>	<b>22 227</b>
<b>Produits des refacturations</b>	<b>22 337</b>	<b>22 356</b>

- Le coût du support aux opérations qui s'élève à 48 140 milliers d'euros, dont 4 932 milliers d'euros de pertes de change et 3 063 milliers d'euros pour le compte de WaCA, représente les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention. L'ensemble de ces coûts a été ventilé entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites par l'Association MSF et WaCA en France et à l'étranger.
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 1 971 milliers d'euros. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts de support aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les dépenses des autres activités liées à la mission sociale pour 562 milliers d'euros qui correspondent principalement aux coûts salariaux du personnel de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro à la CAME, Association dont la mission sociale se centre sur l'amélioration des populations aux médicaments essentiels.

## Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		177	MSF et la DNDi ( Drugs for Neglected Diseases initiative) travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 240 K€ (provisionné en 2022 à hauteur 285 K€ soit -45 K€ de dépenses en 2023 Par ailleurs, MSF finance annuellement la DNDi à hauteur de 223 K€.
MSF International	Association		383	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du mouvement MSF pour les besoins des terrains. La partie mutualisée pour les besoins des sièges se trouve en fonctionnement.
CAME	Association		303	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
MSF Belgique	Association	Afghanistan	420	MSF finance pour une partie de ses interventions en Afghanistan, MSF Belgique.
ALAMEEN	Association	Syrie	1 184	MSF est partenaire avec l'Association ALAMEEN pour le support de trois centres de santé. Ainsi que le support ponctuel d'un hôpital à la suite du tremblement de terre
International Blue Crescent	Association	Turquie	1 360	MSF est partenaire d'IBC pour des activités de cliniques mobiles, d'un centre de santé et des activités en eau et assainissement. Ainsi que le support ponctuel d'un hôpital à la suite du tremblement de terre
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre d'approches innovantes concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno Karabakh.
MSF HOLLANDE	Association		111	MSF a reversé à MSF Hollande le don affecté de 100 K€, reçu de ALD Automotive AYVEN pour son programme "Chhattisgarh Primary Health care" en Inde et 11 K€ de donateurs particuliers pour son programme de sauvetage en méditerranée.
KARMA	Association	Liban	269	MSF finance l'association KARMA pour la reprise de la cohorte de patients ( réfugiés syriens au Liban ) souffrant de la Thalassémie afin d'éviter une rupture de soins et de suivi après le départ de MSFF du Liban en juin 2023.
FONDATION MSF	Fondation		2 209	MSF a reversé à la Fondation MSF les fonds affectés qu'elle a perçu pour le projet Diatropix.
MSF Espagne	Association	Espagne	153	MSF finance le programme TEMBO porté par MSF Espagne visant à fournir au personnel de MSF un accès à un espace offrant de nombreuses opportunités d'apprentissage et de développement pour être mieux préparé à contribuer et améliorer la qualité des opérations de MSF..
PARTNER IN HEALTH	Association	Multi Countries	23	MSF collabore avec Partner in Health (PIH) dans le cadre d'un programme conjoint sur la tuberculose multirésistante.
CLIMATE ACTION ACCELERATOR	Association		120	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA) qui oeuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
Jisr Ash-shoughour hospital UOSMM Alandalus Hospital Kafar Takharim general hospital SEMA	Association / Hôpitaux	Syrie	609	MSF a financé des structures de santé et des hôpitaux dans la région d'Idlib et le Nord West de la Syrie à la suite du tremblement de terre
MEHAD	Association	Ukraine	175	MSF soutient financièrement l'ONG MEHAD, suite à la passation d'un projet MSF de reconstruction physique & psychologique en Ukraine, dans la région de Vinnytsia à partir du 1er décembre 2023.
Autres	Divers	France	14	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
<b>TOTAL</b>			<b>7 579</b>	

## Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2022	2023	% des Emplois 2022	% des Emplois 2023
<b>DONS</b>				
Frais de recherche des dons auprès des personnes physiques	14 154	17 707	3,1%	3,8%
Frais de recherche des dons auprès des personnes morales	476	506	0,1%	0,1%
Traitement des dons	1 119	1 298	0,2%	0,3%
<b>LIBERALITES</b>				
Frais de recherche des libéralités	318	478	0,1%	0,1%
Traitement des libéralités	947	1 242	0,2%	0,3%
<b>Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>17 015</b>	<b>21 231</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,6%</b>
Frais de recherche de partenariats	96	145	0,0%	0,0%
Frais liés aux ventes par MSF	130	174	0,0%	0,0%
Frais de recherche de fonds publics institutionnels	86	97	0,0%	0,0%
<b>Frais de recherche d'autres ressources</b>	<b>312</b>	<b>417</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 327</b>	<b>21 648</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,7%</b>

L'Association ne supporte que les frais de recherche des fonds induit par sa collecte directe. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité les frais engagés pour lever les fonds collectés pour le compte de l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2023 à 21 231 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées pour solliciter les donateurs, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que le coût de gestion administratif des libéralités.

Les frais de recherche des autres ressources s'élèvent à 417 milliers d'euros et concernent la recherche de partenariats d'entreprises, les frais liés aux ventes de la boutique d'MSF ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics.

## Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2022	2023	% des Emplois 2022	% des Emplois 2023
Coût des services de fonctionnement	11 786	13 640	2,56%	2,96%
Service associatif	889	995	0,2%	0,2%
<b>Frais de fonctionnement MSF Association</b>	<b>12 676</b>	<b>14 635</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,2%</b>
<b>Frais de fonctionnement WaCA</b>	<b>2 848</b>	<b>4 082</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,9%</b>
<b>Charges de fonctionnement refacturées</b>	<b>6 085</b>	<b>8 275</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,8%</b>
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 609</b>	<b>26 992</b>	<b>4,7%</b>	<b>5,9%</b>

Les coûts de service de fonctionnement concernent principalement les activités des directions générale, financière et juridique, les activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) à ceux-ci s'ajoute l'animation du réseau associatif pour 889 milliers d'euros.

L'ensemble des frais de fonctionnement représentent 5,9% des emplois et augmentent de 5 383 milliers d'euros pour s'établir à 26 992 milliers d'euros.

Cette augmentation est due pour 1 234 milliers d'euros au fonctionnement de WaCA qui est en cours de structuration passant de 2 848 milliers d'euros à 4 082 milliers d'euros, pour 2 190 milliers d'euros à l'augmentation des charges **refacturées à l'euro l'euro** pour le compte d'autres sections MSF (6 656 milliers d'euros) ou pour le compte des satellites de MSF-France (1 619 milliers d'euros) et pour 1 959 milliers d'euros aux frais de fonctionnement de l'Association MSF passant de 12 676 milliers d'euros à 14 635 milliers d'euros.

Ces 1 959 milliers d'euros s'expliquent principalement par une hausse de la contribution au bureau international de 765 milliers d'euros, une hausse de 475 milliers d'euros liée à l'administration des ressources humaines, une hausse des dépenses liées au projet de refonte du SI finance/ achat pour 330 milliers d'euros et une hausse des impôts sur les produits financiers de 180 milliers d'euros. Ces deux derniers éléments étant compensés par des produits : production immobilisée d'une part et produits financiers d'autre part.

## **Dotations aux provisions et dépréciation**

Les dotations aux provisions et dépréciations représentent 1 803 milliers d'euros sur l'exercice contre 1 169 milliers d'euros en 2022. Elles concernent les missions pour 781 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux et fermetures terrains, 702 milliers d'euros pour couvrir des pertes de change latente et 320 milliers d'euros pour couvrir des contentieux au siège principalement sur les legs.

## **Report en fonds dédiés de l'exercice**

Les ressources affectées non utilisées au cours de l'exercice s'élèvent à 1 834 milliers d'euros et concernent pour 1 632 milliers d'euros le financement des activités futures de WaCA (Voir paragraphe « Fonds dédiés » du 4.1 Détail du passif) et pour 137 milliers d'euros le renouvellement des actifs constitutifs du CJP (Centre Jacques Pinel).

## 6.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2022	2023	% des Ressources 2022	% des Ressources 2023
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	83 495	90 835	18,6%	18,6%
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	10 360	6 659	2,3%	1,4%
Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	2 766	4 034	0,6%	0,8%
<b>France et Emirats Arabes-Unis</b>	<b>96 621</b>	<b>101 528</b>	<b>21,5%</b>	<b>20,8%</b>
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	222 228	327 250	49,4%	67,0%
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés par les sections MSF	72 320	19 737	16,1%	4,0%
<b>Autres sections MSF</b>	<b>294 547</b>	<b>346 987</b>	<b>65,4%</b>	<b>71,0%</b>
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>	<b>391 169</b>	<b>448 516</b>	<b>86,9%</b>	<b>91,8%</b>
Subventions et autres concours publics	3 566	4 327	0,8%	0,9%
<b>Ressources issues de la recherche de fonds</b>	<b>394 735</b>	<b>452 843</b>	<b>87,7%</b>	<b>92,6%</b>
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	18 021	15 926	4,0%	3,3%
Autres ressources	29 163	17 633	6,5%	3,6%
<b>Autres produits</b>	<b>47 185</b>	<b>33 559</b>	<b>10,5%</b>	<b>6,9%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>441 921</b>	<b>486 401</b>	<b>98,2%</b>	<b>99,5%</b>
Report des ressources affectées non utilisées	1 461	1 230	0,3%	0,3%
Reprises de provisions	6 701	1 137	1,5%	0,2%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>450 083</b>	<b>488 768</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

En 2023, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 448 516 milliers d'euros contre 391 169 milliers d'euros en 2022.

Parmi celles-ci :

- 101 528 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats contre 96 621 milliers d'euros en 2022. Ils comprennent principalement 90 835 milliers d'euros de générosité du public collectée auprès des particuliers (81 260 milliers de dons et 9 575 milliers de libéralités), 6 642 milliers d'euros de générosité du public collectés à travers du mécénat et 17 milliers d'euros de cotisations. A cette générosité du public s'ajoutent 3 262 milliers d'euros de contributions financières et 772 milliers d'euros de produits solidaires issus de la boutique MSF.
- Les dons collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 9 036 milliers d'euros sur les 97 494 milliers d'euros de générosité du public soit 9%, dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 3 598 milliers d'euros, alloués aux interventions d'urgence : au Sud Soudan (1 416 milliers d'euros), en République Démocratique du Congo (1 000 milliers d'euros), au Malawi (500 milliers d'euros), à Nigeria (250 milliers d'euros), en Ukraine (199 milliers d'euros), en Syrie (100 milliers d'euros), en Palestine (53 milliers d'euros), au Maroc (50 milliers d'euros), en Turquie (20 milliers d'euros) et en Libye (10 milliers d'euros).
- 346 987 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 294 547 milliers d'euros en 2022, dont 33 369 milliers d'euros pour le financement de WaCA versus 26 273 milliers d'euros en 2022. Les dons reçus des particuliers représentent 94 % des fonds collectés par les sections MSF, les 6 % restant correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros	Dons des particuliers	Autres fonds privés	2022	Dons des particuliers	Autres fonds privés	2023
MSF USA	122 048	62 990	<b>185 038</b>	221 072	10 956	<b>232 028</b>
MSF Japon	40 739	0	<b>40 739</b>	37 096	0	<b>37 096</b>
MSF Australie	21 846	6 823	<b>28 669</b>	24 303	4 621	<b>28 924</b>
MSF Corée	7 725	0	<b>7 725</b>	6 308	0	<b>6 308</b>
MSF Suisse	112	858	<b>970</b>	932	2 262	<b>3 194</b>
MSF Nouvelle Zélande	1 894	512	<b>2 406</b>	2 080	0	<b>2 080</b>
MSF UK	0	249	<b>249</b>	689	778	<b>1 467</b>
MSF Allemagne	1 233	20	<b>1 253</b>	83	870	<b>953</b>
MSF Autriche	300	495	<b>795</b>	450	50	<b>500</b>
MSF Canada	0	0	<b>0</b>	393	0	<b>393</b>
MSF Hollande	0	0	<b>0</b>	175	0	<b>175</b>
MSF Mexique	0	0	<b>0</b>	0	157	<b>157</b>
MSF Italie	20	0	<b>20</b>	85	0	<b>85</b>
MSF Norvège	0	0	<b>0</b>	67	0	<b>67</b>
MSF Hong Kong	0	43	<b>43</b>	12	44	<b>55</b>
MSF République Tchèque	0	0	<b>0</b>	51	0	<b>51</b>
MSF Luxembourg	7	0	<b>7</b>	33	0	<b>33</b>
MSF Espagne	31	0	<b>31</b>	30	0	<b>30</b>
MSF Danemark	0	0	<b>0</b>	12	0	<b>12</b>
MSF Belgique	0	332	<b>332</b>	7	0	<b>7</b>
MSF Suède	0	0	<b>0</b>	2	0	<b>2</b>
<b>Total MSF Association</b>	<b>195 956</b>	<b>72 320</b>	<b>268 276</b>	<b>293 881</b>	<b>19 737</b>	<b>313 619</b>
MSF USA	22 708	0	<b>22 708</b>	30 448	0	<b>30 448</b>
MSF Japon	3 564	0	<b>3 564</b>	2 921	0	<b>2 921</b>
<b>Total WaCA</b>	<b>26 273</b>	<b>0</b>	<b>26 273</b>	<b>33 369</b>	<b>0</b>	<b>33 369</b>
<b>Total Général</b>	<b>222 229</b>	<b>72 320</b>	<b>294 548</b>	<b>327 250</b>	<b>19 737</b>	<b>346 987</b>

Les contributions des sections, américaine, australienne et japonaise à l'Association MSF et WaCA représentent 331 417 milliers d'euros, en hausse de 14 % par rapport à 2022.

Au total, les ressources provenant de la générosité du public (GP) reçues directement ou indirectement par l'Association MSF et WaCA au cours de l'exercice s'élèvent à 444 482 milliers d'euros en augmentation de 56 078 milliers d'euros soit une hausse de 14%.

22% des montants de GP ont été collectés en France et aux Emirats (24% en 2022).

Les subventions et autres concours publics correspondent aux financements institutionnels des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 4 327 milliers d'euros (contre 3 566 milliers d'euros en 2022), dont 31% octroyés par Unitaid (1 350 milliers d'euros), 65% par le gouvernement Canadien (2 797 milliers d'euros) et 4% par d'autres bailleurs institutionnels (180 milliers d'euros).

Les autres produits recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 15 926 milliers d'euros et d'autres ressources pour 17 633 milliers d'euros.

- Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent :
  - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées pour le compte d'autres sections MSF (15 585 milliers d'euros contre 17 822 milliers d'euros en 2022).
  - ✓ Aux produits de facturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées conjointement avec d'autres sections MSF (340 milliers d'euros contre 198 milliers d'euros en 2022).
  - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses de production des guides médicaux MSF (0,1 milliers d'euros contre 0,7 milliers d'euros en 2022).
  
- Les autres ressources comprennent :
  - ✓ Les produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour assurer le fonctionnement de ses satellites et les refacturations hors missions sociales aux sections MSF (1 620 milliers d'euros contre 2 171 milliers d'euros en 2022)
  - ✓ Les produits financiers incluant les intérêts et les gains de change, les plus-values générées par les placements (5 131 milliers d'euros contre 2 483 milliers d'euros en 2022),
  - ✓ Les autres produits de refacturation aux sections MSF et non liés aux missions sociales (6 770 milliers d'euros de produits contre 4 507 milliers d'euros en 2022),
  - ✓ Les produits exceptionnels (994 milliers d'euros contre 359 milliers d'euros en 2022) liés principalement aux ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement,
  - ✓ Les produits des activités marchandes diverses (540 milliers d'euros contre 305 milliers d'euros en 2022),
  - ✓ La production immobilisée en lien avec la mise en œuvre du nouvel ERP RH, Finance, Achats (2 578 milliers d'euros contre 2 388 milliers d'euros en 2022).

Les reprises de provisions de l'année s'élèvent à 1 137 milliers d'euros dont 554 milliers d'euros pour des fermetures terrains, 313 milliers d'euros pour la fin de contentieux terrains et 270 milliers d'euros pour la fin de contentieux liés aux libéralités.

En 2023 les fonds dédiés antérieurs ont été utilisés pour les activités de WaCA à hauteur de 971 milliers d'euros et pour le Centre Jacques Pinel (CJP) à hauteur de 259 milliers d'euros.

## 7. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) de l'exercice 2023 a été établi selon le règlement n°2018-06 qui précise l'utilisation de la générosité du public reportée dans la colonne « Dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination (CROD). Il rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui explique le montant de la GP disponible pour être mise en réserves.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>379 158</b>	<b>364 859</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	17	20
- Actions réalisées par l'organisme	4 771	1 570	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	12	1 025	- Dons manuels	81 597	77 541
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	9 575	6 128
- Actions réalisées par l'organisme	367 134	357 956	- Mécénats	6 201	9 409
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 241	4 308	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	349 202	296 928
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>20 570</b>	<b>16 845</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 220	16 624			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	350	221			
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 599</b>	<b>13 463</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>416 327</b>	<b>395 167</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>446 593</b>	<b>390 026</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 632</b>	<b>3 564</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>971</b>	<b>992</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>29 605</b>	<b>0</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>7 713</b>
<b>TOTAL</b>	<b>447 564</b>	<b>398 732</b>	<b>TOTAL</b>	<b>447 564</b>	<b>398 732</b>

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>89 588</b>	<b>103 803</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	29 605	-7 713
(-) Financement du stock d'urgence	216	-1 947
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-6 417	-4 555
(+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	8 184	0
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>121 176</b>	<b>89 588</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France	104	72	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger	642	965	Prestations en nature	507	370
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Dons en nature	240	667
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>	<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>1 037</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>4 289</b>	<b>1 717</b>
(-) Utilisation	-971	-992
(+) Report	1 632	3 564
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>4 950</b>	<b>4 289</b>

Les flux pris en compte sur l'exercice, permettant de déterminer le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice sont les suivants :

- L'excédent de générosité du public de l'exercice ;
- Le préfinancement des approvisionnements du stock d'urgence dont MSF Logistique assure pour MSF la disponibilité permanente d'une liste d'articles critiques ;
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les avances permanentes de trésorerie accordées aux entités du groupe MSF France et les nouveaux dépôts et cautionnement contractualisés sur les terrains ;
- Le remboursement des dépôts et cautionnement de l'exercice, le remboursement des avances de trésorerie par les entités du groupe MSF France, la plus-value de cession des immobilisations acquises en utilisant la GP.

## 7.1 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par l'Association.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent :

- les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ;
- les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple) ;
- les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition.

## 7.2 Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'Association utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, l'Association alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des satellites du groupe MSF-France, pour les sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

Financement des emplois par affectations directes

En milliers d'euros	Emplois	engagements contractuels	volonté des donateurs et testateurs	refacturation	ventes	production immobilisée	refacturation satellites	financier	Emplois restant à financer
Mission sociale	408 192	351 900	9 036	15 585	1 612	635	0	15	29 409
Recherche de fonds	21 648	0	0	0	50	36	0	0	21 562
Fonctionnement	26 992	3 987	0	6 771	85	1 102	1 620	0	13 426
Dotations aux provisions	1 803	0	0	0	0	0	0	0	1 803
Impôts sur les bénéfices	534	0	0	0	0	0	0	0	534
Fonds dédiés	1 834	1 230	0	0	0	0	0	0	604
<b>Total général</b>	<b>461 003</b>	<b>357 117</b>	<b>9 036</b>	<b>22 356</b>	<b>1 748</b>	<b>1 774</b>	<b>1 620</b>	<b>15</b>	<b>67 338</b>

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

La règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois en ce qu'elle prévoit que la générosité du public les finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement sont sans effet sur le montant de générosité du public de l'exercice.

### 7.3 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'Association MSF a utilisé 415 976 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public (GP) collectée dans l'année soit 93% des ressources de Générosité du Public de l'exercice 2023 qui s'élèvent à 446 593 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 364 859 milliers d'euros pour financer les missions sociales, soit 91% des ressources de GP utilisées en 2023 ;
- 16 845 milliers d'euros pour financer les frais de recherche de fonds, soit 5% des ressources de GP utilisées en 2023 ;
- 13 464 milliers d'euros pour financer les frais de fonctionnement soit 4% des ressources de GP utilisées en 2023.

Les flux d'investissement et de désinvestissement de l'année entraînent :

- Une consommation de la GP dans le cas d'acquisitions ou d'augmentation d'actifs corporels, incorporels ou financiers (les actifs financiers regroupant les titres sur participation de l'Association dans la SCI MSF, les créances sur participation de l'Association dans ses satellites et les dépôts de cautionnement sur les missions)
- L'abondement des ressources de GP dans le cas de cession ou de remboursement d'actifs initialement financés par la GP.

En application de ce principe de financement, la générosité du public a été reconstituée à hauteur de 1 983 milliers d'euros :

- 216 milliers d'euros de trésoreries dus par MSF Logistique pour le financement du stock d'urgence de l'Association
- 6 417 milliers d'euros pour acquérir de nouvelles immobilisations
- 8 184 milliers d'euros de trésorerie remboursée notamment par les satellites Epicentre et la SCI MSF

Il résulte des utilisations nettes de la générosité du public ci-avant mentionnées, un solde de ressources de générosité publique non affectée et non utilisée au 31 décembre 2023 de 121 176 milliers d'euros.

En conclusion, la générosité du public de l'exercice finance ainsi sur l'année 2023 :

- 93 % des emplois de missions sociales (89 % en 2022),
- 95 % des frais de recherche de fonds (97 % en 2022),
- 61% des frais de fonctionnement (62 % en 2022)
- 100 % du total des acquisitions d'immobilisations et de la participation nette de l'Association au financement de ses satellites.